INTERACADEMIQUE PARIS

21 janvier 2010

LE PROGRAMME DE GREC EN 3ème

ATELIER GREC n° 1

Animatrice : Christine Le Douce, IA-IPR

Rapporteur : Eric Dozier, IA-IPR

La difficulté très souvent rencontrée dans les établissements pour maintenir dans des conditions favorables l'enseignement du grec au collège s'impose dès le tour de table comme un axe préalable à la réflexion du jour. Les expériences et témoignages recueillis constituent à la fois un éclairage de lecture du nouveau programme, ressenti comme ambitieux au regard de la réalité, et point de départ pour la réflexion pédagogique et didactique sur sa mise en œuvre.

I. – CONTEXTE DE RECEPTION DU NOUVEAU PROGRAMME

1. Fréquentation et poursuite de l'enseignement du grec :

Les situations évoquées sont présentées sous leur aspect le plus souvent équivoque. Le nombre d'heures de dotation revient dans les propos. Sont cités quelques exemples d'effectifs satisfaisants, comme dans ce collège parisien situé en ZEP et comptant vingt-cinq hellénistes, mais pour deux heures par semaine. Au demeurant, la place du grec dans la journée des élèves a un effet de marginalisation, quand ce ne sont pas des contraintes locales liées aux transports scolaires en zone rurale qui obligent à faire appel au covoiturage parental.

L'autre difficulté tient à la concurrence *de facto* que l'implantation du grec fait au latin : les hellénistes de troisième sont d'anciens latinistes convertis, ou bien encore le maintien des deux langues dans un groupement de quatre heures entraîne un renoncement à des heures de latin. Enfin, pour ouvrir une section en troisième, tel collège a dû « basculer une classe entière de latin ».

Le temps réduit consacré à l'étude du grec est présenté comme l'une des causes possibles de la caducité d'une option, qui est poursuivie par un trop petit nombre en classe de Seconde.

2. Cumul du latin et du grec

Les professeurs en collège s'interrogent sur le cumul du latin et du grec : faut-il les associer ou les dissocier ? Cette question recoupe celle de la classe de Seconde, qui désormais, les grands débutants se trouvant incorporés dans les groupes optionnels, pourrait apparaître comme la classe où débute véritablement l'étude de la discipline. Elle fait en même temps écho à une réticence exprimée sur le terme « Antiquité » des nouveaux programmes, l'équivalence entre « Antiquité » et « latin et grec » pouvant être réductrice sur le fond et, d'autre part, ouvrir la voie, à terme, à une fusion en un seul et même cours (par exemple : latin en 5ème et 4ème, grec en 3ème), ce qui conduirait à un appauvrissement.

3. Remèdes :

Le bilinguisme se révèle être une pratique en expansion : cette solution, tout à fait concevable, pour que les langues anciennes trouvent leur place au collège, est le résultat d'un consensus : les chefs d'établissement y trouvent leur compte et les professeurs peuvent enseigner le grec. Il se présente sous des formes aux conceptions et objectifs variés, articulant latin et grec en mettant en synergie les éléments comparés des deux langues d'origine indo-européenne, ou au contraire en les dissociant dans un système de distribution interne : c'est ainsi qu'ont été évoqués un groupement de trois heures et demie ou encore un groupement de quatre heures comportant seulement une heure d'initiation au grec.

Ces pratiques font craindre aux professeurs de possibles dérives par rapport aux programmes, mais aussi la difficulté d'assurer une continuité avec le second cycle quand le lycée d'accueil ne fonctionne pas sur ce schéma. Il reste que ces pratiques de bilinguisme aux modalités diverses et sans cesse réinventées peuvent faire bénéficier l'enseignement du grec d'un apport de civilisation et de langue latines et qu'elles permettent de développer des compétences utiles pour les élèves concernés.

En fin de compte, ces stratégies de survie posent la question de la politique des langues anciennes du chef d'établissement et du rôle du conseil pédagogique et du conseil d'administration : les professeurs ont tout pouvoir pour prendre leur part dans la défense des langues anciennes ; l'actualité du Socle commun des Compétences peut leur fournir un argumentaire.

II. – LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME AU COLLEGE

1. Positionnement de la discipline dans l'établissement

Il s'agit bien de « positionner » la discipline dans l'établissement, sous le regard de tous les membres de la communauté – professeurs de toutes disciplines et autres personnels, parents – et d'affirmer non seulement son intérêt pour la formation des élèves, mais encore son utilité, voire sa nécessité. Il importe dans cette perspective de démontrer que les langues anciennes sont concernées par la construction des compétences du Socle commun et ont un rôle à jouer dans leur acquisition. Les professeurs de Lettres peuvent sans réticence faire des interventions en ce sens devant le conseil d'administration, selon un principe nettement affirmé : « aller en force ».

A titre d'exemple, la validation du B2i montre qu'en langues anciennes, il y a de nombreuses possibilités pour travailler sur des supports informatiques. Ainsi le latin et le grec apparaissent-ils comme des matières toujours « vivantes » qui savent s'adapter à une culture moderne.

Dans cette perspective promotionnelle, un des participants, à propos de l'étude de la grammaire, a déclaré avec justesse : « Si on n'enseigne pas la langue, ou ne montre pas que c'est un élément fondateur, et nous prouvons alors que nous n'avons pas besoin d'exister. » Cette déclaration pourrait être un des supports de l'argumentaire à développer, en parfaite conformité avec l'esprit des nouveaux programmes.

2. Le programme de grec et la réponse aux difficultés :

La première interrogation sur le programme porte sur la difficulté à mettre en place un apprentissage et à asseoir une maîtrise de l'alphabet. Or, le programme est loin d'empêcher de planifier l'acquisition de cette compétence de base sur la durée à mesure que se développe le contact avec le texte original, en favorisant au long de l'année la reconnaissance des lettres, puis des particularités graphiques, puis des esprits, enfin de l'accentuation, tout ceci en mettant en œuvre les techniques qui existent et en favorisant le réinvestissement des acquis, sans que cet apprentissage fondamental prive, comme c'est le cas quand il est concentré sur les premiers moments de l'année, d'un contact précoce avec les textes, donc la civilisation. L'articulation entre le préambule et le programme ouvre cette voie (on peut se reporter en particulier à « II. L'Etude de la langue, Observer, comprendre et mémoriser » ; apprendre l'alphabet par le soutien des TICE n'est pas non plus incompatible avec la suggestion faite dans ce paragraphe ; plusieurs professeurs indiquent d'ailleurs la possibilité de recourir à des logiciels, comme *Greek 2*).

L'exploration du programme s'intéresse dans un deuxième temps au contenu : sensibles à l'importance affirmée du lexique, les professeurs reconnaissent le grand intérêt de s'appuyer sur les tables de fréquence pour sélectionner dans chacun des textes lus les mots à mémoriser : on cite à titre d'exemple celle de Cauquil, née à Besançon. Un professeur recommande la lecture de l'ouvrage d'H. Walter, *L'aventure des mots venus d'ailleurs*, Livre de Poche.

Un moment est consacré à la manière de mettre l'apprentissage du lexique en relation avec les textes. Ces derniers, quand on les approche avec les principes de la lecture analytique, offrent à l'investigation des mots déjà connus et repérables – ce qui permet un réinvestissement dans une lecture nouvelle – mais aussi des mots soit « transparents », soit « hermétiques », ces deux dernières catégories permettant des hypothèses liées au contexte et des vérifications tant par ce même contexte que par l'usage raisonné du dictionnaire.

Un troisième angle d'analyse a porté sur la lecture. Le texte authentique est bien ressenti comme le point de départ des activités des autres champs de la discipline et comme mode d'accès privilégié au monde antique, qui se révèle dans la langue. Par ailleurs, lire est l'occasion de travailler sur plusieurs traductions. La pratique stimulante d'ateliers de traduction est attestée par les participants, qui en confirment le bénéfice. Enfin, la lecture des textes en version originale est considérée comme un des moyens de « faire de la langue ».

3. Travailler par compétences, travailler les compétences

La pratique idéale serait de s'approprier le programme en même temps que les compétences qu'il met en jeu : le professeur se demanderait quels seraient les choix les plus opératoires en termes de compétences transférables dans d'autres disciplines. L'analyse de cette idée avancée par un participant permet de conclure qu'en agissant ainsi on continue à enseigner sa discipline tout en mettant des accents sur ce qu'elle contenait déjà en termes de compétences. Le préambule, dans cette perspective, est si bien adapté à ce dont les enseignants sont convaincus qu'il paraît dire des évidences.

De façon corollaire, il a été trouvé qu'en s'appuyant davantage sur les compétences, on réalise mieux le programme ; ainsi l'appropriation des savoirs, au lieu d'être immédiate, se fait-elle étape par étape et permet-elle d'intégrer l'individualisation de l'enseignement. Là encore, on évoque les TICE, en cherchant à travers la lecture du programme leur légitimité, dans la mesure où elles y semblent moins évoquées que pour le latin. Mais le préambule, est-il répondu, ne laisse aucun doute sur leur intérêt pour la discipline.

Réfléchissant sur la notion de procédure permettant d'aller vers les compétences, l'atelier s'est concentré sur un cas concret : comment faire comprendre que les langues anciennes peuvent apporter la compétence 3 du Socle (pratiquer une démarche scientifique et technologique, **résoudre des problèmes**) ? Le grec, comme le latin, est une des dernières disciplines « où se pratique l'élaboration de procédures (on demande de comprendre, par une sorte de « débrouillardise », de réflexion globale ou fine ; alors les élèves comprennent qu'ils sont capables de transférer ce savoir faire dans d'autres disciplines).

Conclusion de cet atelier :

Ce qu'apportent en définitive les langues anciennes, c'est une nouvelle vision du monde, cette attitude, qui s'ajoute, dans le Socle, à la colonne « capacité ». Comme le latin, le grec contribue à la formation de l'homme pour la vie.